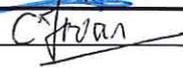
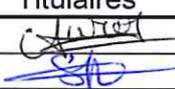
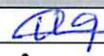
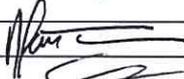
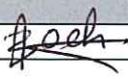
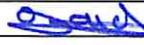
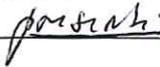
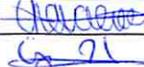


PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 17 Octobre 2017

Séance n° : 1

Désignation	Présents	Emargement		
		Titulaires	Suppléants	
Equipe de Direction de l'Etablissement	M. ROUSSEAU			
	Mme PLANCHAIS			
	Mme HERODY			
	Mme NAU			
Représentant de la collectivité locale	Mme CHESNEAU			
	M. MAINGOT			
Représentants de la commune (groupement de communes)	Mme JOUAN (titulaire)			
	M. GENTILS (titulaire)			
	Mme CHRETIEN (suppléante)			
Personnalité Qualifiée	M. DUTOUR	EXCUSE		
Représentants des Personnels d'Enseignement et d'Education	Mme AUROY			
	M. HERRGOTT			
	M. MONCELON			
	Mme HENRY			
	Mme DELRUE			
	M. HAMON			
	Mme BELLOTTE			
	Mme CHARRIER			
	M. PETIT			
	M. GAUTIER			
	M. CARRE			
	Mme GANDON			
	Mme SOURICE			
Représentants des Personnels A.T.O.S.S.	Mme CHEVALIER	EXCUSEE		
	Mme GOURDON			
	Mme BOCHE			
	Mme SABIN			
Représentants des Parents d'Elèves	Mme BACHELE			
	Mme GOUY			
	M BAGNAUD			
	Mme GRAILLES-MARCILLOUX			EXCUSEE
	M. MICHEL			
	Mme GANDON			
	M. ECUYER			
	Mme CLEMOT			
	Mme GAUDIER			
	Mme TROUSSIER			
	Mme CAIL			
	Mme FOURE			
	Mme LETANNEUR			
Mme REAU				
Représentants des Elèves	Mme CHEVALIER Louise			
	Mme MAILLART Olympe			
	M. LEBLAY Timéo			
	M. MANCEAU Pierre			
	M. LASNE Thomas			
	M. BENETTA Ugo			



PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 17 octobre 2017

Collège Jean RACINE

N° de la Séance : 1

Le Principal

Présidence : M. ROUSSEAU

Secrétariat : Parents d'Elèves

Téléphone

02.41.39.13.92

Fax

02.41.39.17.92

Séance levée à : 20h30

QUORUM : 15

Membres présents : 25

Ce.0491645x@ac
-nantes.fr

Rue du Stade
49170 St Georges sur
Loire

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuilles	Réservé à l'Administration
I – Conseil d'Administration II - Organisation pédagogique III - Affaires financières IV – Question diverse		

Le Président :

Le Secrétaire,

Transmis à M. le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale

Transmis à M. Le Recteur d'Académie

Le

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 17/10/2017

N° de la séance : 1

<p><u>NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : I ORDRE DU JOUR</u> Feuille 1</p>	
<p><u>ORDRE DU JOUR :</u></p> <p><u>I - Conseil d'Administration :</u></p> <p>1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 4 juillet 2017. 2/ Adoption du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.</p> <p><u>II – Affaires Pédagogiques:</u></p> <p>1/.Rapport annuel pédagogique 2016-2017. 2/ Mise en place du CVC (Conseil de la Vie Collégienne). 3/ Modification du Règlement Intérieur. 4/ Inscription à l'Atelier Scientifique et Technologique (AST).</p> <p><u>III – Affaires Financières :</u></p> <p>1/ Voyage à Jersey (principe). 2/ Décisions Budgétaires Modificatives (pièces à disposition lors de la séance). 3/ Convention (CSI, UDSP, Salle St Louis) 4/ Don (UDAF)</p> <p><u>IV – Questions Diverses :</u></p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 17 octobre 2017

N° de la séance : 1

<u>NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : I CONSEIL D'ADMINISTRATION</u> Feillet 2	
<p>1/ Installation du CA : un tour de table permet à chaque membre de se présenter.</p> <p>2/ Installation des instances : voir pièce jointe.</p>	

Du 17/10/2017

N° de la séance : 1

<u>NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : II AFFAIRES PÉDAGOGIQUES</u> Feuillet 3	
<p>1/Rapport annuel pédagogique 2016-2017 :</p> <p>l'Inspecteur d'académie a demandé qu'il fasse 6 pages, qu'il rappelle le contexte, les objectifs, quelques réalisations, les évaluations et les perspectives. M. Rousseau a choisi d'y aborder la carte scolaire et les effectifs, ainsi que les problèmes de gestion financière passés. Il note une baisse du nombre d'élèves s'engageant dans la filière générale. Sont également indiqués les réalisations : pause méridienne, conseil Ecole Collège, les résultats de l'orientation, les perspectives.</p> <p>Vote pour à l'unanimité.</p> <p>2/ Mise en place du CVC (Conseil de la Vie collégienne). :</p> <p>Avec la réforme du Collège, nouvelle instance : le CVC. Les textes sont parus tard en 2016 notamment sur la composition. Majorité de membres issus des élèves pour mettre en place des projets d'amélioration de vie des collégiens. Organisation de la nomination des membres : les groupes de travail sont pilotés par les délégués de classe mais le CVC est ouvert à tous les élèves. Ce n'est pas une commission du Conseil d'administration (mais il y aura un représentant de parents, qui sera proposé par l'APE). Avec la nécessité de prévoir une ligne budgétaire pour financer les projets, une enveloppe sera prévue a priori, au prochain budget. Les décisions engageant des dépenses ou des responsabilité seront prises au conseil d'administration. Un bilan annuel sera présenté par les élèves. Les réunions auront lieu sur le temps scolaire, pendant la pause méridienne. Le vote porte sur la composition : le chef d'établissement, le CPE, 1 enseignant, 1 parent, 1 représentant d'élèves au CA, et 2 élèves par niveaux.</p> <p>Vote pour à l'unanimité.</p> <p>3/ Modification du règlement intérieur : inclusion du Conseil de la Vie collégienne.</p> <p>Vote pour à l'unanimité.</p> <p>4/ Inscription à l'Atelier Scientifique et Technologique (AST) :</p> <p>le thème choisi cette année est « sciences et paranormal ». Composé de 20 élèves, il est ouvert au 5ème (sauf latinistes). Ils devront partager leur expérience avec les autres élèves, sur ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas (horoscopes...). Une ligne budgétaire est prévue au budget. Les actions auront lieu sur le temps du midi.</p> <p>Vote pour à l'unanimité.</p>	

Du 17/10/2017

N° de la séance : 1

**NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : III AFFAIRES FINANCIERES
Feuillet 4**

1/ Voyage à Jersey (principe) :

5 jours, du 12 au 16 mars 2018. Un retour des élèves fait part d'un sentiment d'injustice sur le choix de ceux qui sont partis (pas de lettre de motivation...), et sur le fait que certains n'ont pas eu la possibilité de partir en voyage scolaire au cours de leur scolarité au collège.

Réponse de M. Rousseau : c'est un projet pédagogique qui est porté par un professeur. Cette année, un seul enseignant s'est porté volontaire pour porter le projet. L'administration indique qu'il n'y a pas d'engagement à ce que chaque élève parte à l'étranger au cours de sa scolarité au collège, ce n'est pas une obligation. Cette année il y a 53 participants, dont 49 élèves (3 élèves ne souhaitent pas participer).

Calcul du budget : il y a eu mise en concurrence des autocaristes, et mise en place d'une régie. Montant arrêté : 370 € par élève (hébergement, repas, transport, visites, cours), en 5 prélèvements. La part du collège a été calculée en répartissant les coûts selon le nombre d'accompagnateurs, la part des professeurs étant prise en charge par le collège. Les familles peuvent solliciter le fonds social auprès de l'assistante sociale qui présentera le dossier anonymement à l'administration du collège.

Vote sur le principe : 2 abstentions, 23 pour.

Vote sur le montant de la participation : vote pour à l'unanimité.

2/ Décisions budgétaires modificatives (DBM):

DBM pour info : ré imputation de 2000€ en « *DISCIPLINES* »

DBM pour vote : prélèvements sur Fonds de réserves

. 2000 € en ALO (prélèvement de sécurité)

. 2000 € en SRH (baisse d'effectifs de 45 élèves en septembre).

Vote pour à l'unanimité.

3/ Conventions :

- une Convention d'occupation du collège à titre gratuit le 28 octobre 2017 par l'Union départementale des Sapeurs Pompiers pour la tenue de leur Congrès annuel : un agent d'accueil s'est porté volontaire pour assurer une présence réglementaire d'un personnel ATOSS).

- autorisation donnée au Chef d'établissement pour signer une convention :
vote pour à l'unanimité.

- Convention de location de la Salle Saint-Louis pour l'Atelier Théâtre pour 200 € :
vote pour à l'unanimité.

- Convention avec le CSI (Centre Social Intercommunal) pour des interventions :
vote pour à l'unanimité.

4/ Don de la part de l'UDAF (Union Départemental des associations Familiales) de 40 écrans plats de 15 pouces : Vote d'acceptation du don à l'unanimité.

Du 17 octobre 2017

N° de la séance : 1

<u>NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES</u> : IV Questions Diverses Feuillet 5	
<p>- 1 Logiciel LSU : achat d'un nouveau logiciel ? Commission d'harmonisation entre les disciplines ? Réponse : nous prenons des renseignements pour l'acquisition de Pronotes (Index Education) en remplacement d'un outil qui aurait dû être développé mais dont la livraison est au moins retardée. Une commission d'harmonisation ? Oui, mais pour quoi faire. La commission d'harmonisation peut être pertinente pour échanger entre les enseignants d'un même élève qui évaluent les mêmes compétences respectivement dans chacune de leur matière. Il existe par ailleurs un Conseil pédagogique programmé en fin de trimestre qui a pour objet précisément d'échanger sur les aspects pédagogiques du collège. Le prochain Conseil pédagogique reviendra sur cette question.</p> <p>- 2 Tampons ou feutres pour les nouvelles chaises sur carrelage Réponse : une commande va être passée pour l'achat de tampons caoutchouc pour les salles de sciences (carrelage).</p> <p>- 3 Achat d'un nouveau vidéo projecteur pour la Salle multimédia Réponse : l'achat est fait mais l'installation nécessite la mise en place préalable du dispositif d'accrochage (CD49).</p> <p>- 4 Renouvellement des contrats AVS Réponse : ces renouvellements sont de la responsabilité de l'Inspection Académique : les besoins remontent du collège mais les moyens sont attribués par l'IA. En ce qui concerne le renouvellement du Contrat Unique d'Insertion présent dans le collège nous avons obtenu l'accord de la Direction académique.</p> <p>- 5 Parking saturé, problèmes de stationnement Réponse : les travaux de la Salle Europe limitent le nombre de places de stationnement. Le parking n'est pas réservé aux personnels du collège ni d'ailleurs à ces utilisateurs. Nous signalerons nos difficultés à la mairie.</p> <p>- 6 Peut-on être informé du budget restant en fin d'année scolaire ? Réponse : nous pouvons en effet en fin d'année scolaire informé des sommes qui ont été engagées en <i>SORTIES</i> et en <i>DISCIPLINES</i>.</p> <p>Infos diverses :</p> <ul style="list-style-type: none">- changement de dates des Vacances de printemps.- Dispositifs « DEVOIRS faits »<ul style="list-style-type: none">- en attente de connaître l'enveloppe d'heures allouées pour mobiliser les enseignants sur le dispositif et pour mettre en place une communication en direction des parents.	